

CARACTÉRISATION

POUR QUI ?

Production agricole : Agroécologie

COMMENT ?

Outils financiers : Prêts

QUOI ?

Agir sur l'impact environnemental de la production agricole

POURQUOI ?

Objectifs environnementaux :

Dépollution des modes de production agricole, Maintien et amélioration de la biodiversité, Réduction des pressions sur les sols, Réduction des pressions sur l'eau

Objectifs cultures : Maintien des patrimoines alimentaires, Entretien du patrimoine naturel

Objectifs de développement local : Synergie entre les acteurs

OBJECTIFS

- Favoriser un meilleur accès au financement pour les projets risqués ou pour les nouvelles entreprises sans historique de crédit
- Alléger les conditions et exigences en cas d'insuffisance de garanties, par rapport aux exigences standards des intermédiaires financiers
- Proposer des prêts d'investissement ou de développement à des conditions préférentielles en termes de taux d'intérêt et de limitation de garanties personnelles (prêts proposés et octroyés par les 3 banques partenaires)

RÉSUMÉ

ALTER'NA est un dispositif innovant qui vise à mieux soutenir et encourager l'investissement dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire en mobilisant des ressources de la Région et de l'Europe pour garantir un portefeuille de prêts, mis en place par des banques commerciales dument sélectionnées (les intermédiaires financiers). Afin de relever les défis liés aux crises climatiques, environnementales, sanitaires et économiques, la Nouvelle-Aquitaine plaide pour un effort continu de recherche et d'innovation sur les dix prochaines années pour faire évoluer les pratiques des exploitants, groupements agricoles et entreprises agro-alimentaires bio. Pour faciliter cet effort en investissement tant matériel qu'immatériel, la Région mobilise de nouveaux outils pour favoriser l'accès au crédit dans le secteur agricole et agroalimentaire.



DONNÉES CLÉS DE LA MESURE

DÉBUT DE MISE EN ŒUVRE : octobre 2019

MONTANT ET ORIGINE DU FINANCEMENT :

36 millions d'euros (fonds régionaux, FEADER et Fonds Juncker)

PARTENAIRES :

- Partenaires opérationnels : Fonds Européens d'Investissement (gestionnaire du Fonds), Banque Européenne d'Investissement
- Les intermédiaires financiers (les banques) : Banque Populaire, Crédit Agricole et Crédit Mutuel – CIC
- Les Points Relais : Chambres d'agriculture, Coop de France, CER France, Fédération Régionale d'Agriculture Biologique (FRAB), Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ARDEAR), Agri-abri, Interbio Nouvelle-Aquitaine (pour les entreprises agro-alimentaires bio), Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine, Centre de Gestion Agricole et Rural d'Aquitaine (CEGARA)

LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

La Région et l'Europe apportent dans le cadre d'ALTER'NA une garantie aux intermédiaires financiers sur les premières pertes d'un portefeuille. Pour être sélectionnées, les banques ont dû présenter au FEI (gestionnaire du fonds) les conditions d'offre pour les futurs prêts ALTER'NA qu'elles souhaitent commercialiser. Ces conditions (limitation des garanties personnelles, réduction de taux...) sont propres à chaque banque mais garantissent toutes un transfert de bénéfice suffisant pour les bénéficiaires finaux (agriculteurs, entreprises agroalimentaires).

Pour accéder aux prêts ALTER'NA le bénéficiaire se présente directement à l'une des trois banques partenaires pour déposer son dossier de demande de prêt. La banque sélectionnée étudie la demande de financement aux regards de ses conditions d'éligibilité et octroie (ou non) le prêt au bénéficiaire.

L'ensemble des exploitations agricoles régionales sont potentiellement éligibles, ainsi que les entreprises

agroalimentaires certifiées bio. Pour le secteur viticole, une certification environnementale de niveau II ou III ou AB est prérequis. L'ensemble des bénéficiaires doivent avoir leur siège ou un établissement actif en Région Nouvelle-Aquitaine.

Le bénéficiaire peut éventuellement être accompagné par des « Points Relais » pour monter son dossier avant de le déposer auprès de la banque choisie. Le rôle des Point Relais est de soutenir les demandeurs de crédits ALTER'NA afin d'améliorer les demandes de financement et les plans d'investissements, de sélectionner des investissements éligibles à ALTER'NA, et d'initier le demandeur de crédit à la négociation bancaire. Les Points Relais, identifiés par la Région, seront disséminés sur le territoire et mobiliseront les ressources des coopératives, des filières professionnelles et des chambres d'agricultures.



RÉSULTATS

- ALTER'NA est un fonds de garantie de 36 millions d'euros, ce qui devrait générer environ 230 millions d'euros de prêts en 3 ans.
- Ce dispositif répond à l'attente sociétale et aux défaillances actuelles du marché bancaire.
- Trois banques ont été sélectionnées, offrant un maillage territorial optimal.



SITE DE LA RÉGION

<https://www.nouvelle-aquitaine.fr/>



SITE DU DISPOSITIF

<https://www.nouvelle-aquitaine.fr/dispositifs-region/alter-na-fonds-garantie-pour-accelerer-transition-agricole.html>